

Ginette, 40 ans de prostitution ne s'y retrouve plus dans la TVA. Elle appelle donc son comptable et lui demande :

- Pour une pipe, c'est 5,5 ou 19,6% de TVA ?

Son comptable lui répond :

- La classique c'est 19,6%.

Mais si vous avalez ça devient de la restauration rapide, et là c'est 5,5%.